

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU 6 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le six mars à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. RATTE Daniel, Maire.

Étaient présents : BONNOT Jean-Louis, MORATIN Jean-Louis, DALMASSO Nicolas, JOUSSEAU Maxime, BONNOT Bernard, BIDEAU Nicole, VIOLOT Marie-Pierre, VIOLOT Benoît, KHALED Stéphane, LAGAREIRO Chantal.

Excusée: SARRE Catherine

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

Vote des Comptes Administratifs et des comptes de Gestions 2017, Budget Communal et Budget Assainissement – Affectation des résultats

BUDGET COMMUNAL

Excédent antérieur reporté au 01/01/2017		111 101.25
<u>Fonctionnement</u> :	Recettes	749 434.64
	Dépenses	- 575 800.65
Résultat de fonctionnement		173 633.99
<u>TOTAL A AFFECTER</u>		284 735.24
<u>Investissement</u> :	Recettes	373 401.88
	Dépenses	- 397 287.68
Résultat d'investissement		- 23 885.80
Restes à réaliser	Dépenses	- 65 300.00
	Recettes	5 000.00
<u>TOTAL DEFICIT</u>		- 84 185.80
Excédent reporté au 31/12/2017		200 549.44

BUDGET ASSAINISSEMENT

Excédent antérieur reporté au 01/01/2017		22 884.09
<u>Fonctionnement</u> :	Recettes	44 402.27
	Dépenses	- 36 999.17
Résultat d'exploitation		7 403.10
<u>TOTAL A AFFECTER</u>		30 287.19
<u>Investissement</u> :	Recettes	1 096 933.83
	Dépenses	- 698 009.20
Résultat d'investissement		398 924.63
Restes à réaliser :	Recettes	290 000.00
	Dépenses	- 477 500.00
Excédent d'investissement reporté		211 424.63
Excédent de fonctionnement reporté au 31/12/2017		30 287.19

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les Comptes Administratifs 2017 du Budget Communal et du Budget Assainissement, et les comptes de gestion du trésorier.

Demande de subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local pour les travaux de la halle

Le Maire explique que la loi de finances pour 2018 a reconduit la Dotation de Soutien à l'Investissement Local des communes pour des projets de rénovation thermique ou transition énergétique ; il propose de solliciter une subvention à ce titre pour les travaux prévus à la halle (réfection de la toiture).

Le Conseil Municipal donne son accord pour demander une subvention à ce projet dont le coût est estimé à 105 000 € HT.

Contrat de location avec la Sté BLACHERE pour les illuminations

Le contrat signé en 2015 pour 3 ans est arrivé à échéance, la Sté BLACHERE a proposé de le renouveler pour 3 ans avec des nouveaux motifs au prix annuel de 3540.60 € TTC.

Les conseillers acceptent ce nouveau contrat et autorisent M. le Maire à le signer.

Vote des subventions aux associations et écoles pour 2018

Les conseillers votent les montants des subventions aux associations et écoles : ils seront détaillés dans le prochain bulletin municipal qui paraîtra au mois de juin.

Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes Saône Doubs Bresse

Les statuts de la Communauté de Communes Saône Doubs Bresse ont été une nouvelle fois modifiés (des petites précisions apportées à certaines compétences sans changement sur le fonds) ; chaque conseil municipal doit se prononcer sur ces modifications.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes.

Compte rendu du bilan énergétique de l'éclairage public

La commune avait adhéré fin 2017 au dispositif d'accompagnement proposé par l'Agence Technique Départementale relatif à l'efficacité énergétique du patrimoine bâti.

Ce suivi porte sur les trois dernières années et un premier bilan a été établi pour l'éclairage public : il ressort que les projecteurs installés pour l'église sont de gros consommateurs d'énergie et que certains abonnements seront à revoir car trop puissants.

Débat d'Orientation Budgétaire 2018

Monsieur le Maire rappelle les projets à inscrire au budget 2018 :

- La 1^{ère} tranche de travaux pour l'église
- Le remplacement du chauffage à la Maison d'Accueil
- La réfection du toit de la halle
- L'achat d'une lame de déneigement

La commission communale des finances se réunira le lundi 26 mars à 14H pour établir le projet du budget primitif 2018.

Informations diverses

- La lagune en Saugy fonctionne correctement mais il y a encore trop d'eaux parasites qui coulent dans le réseau de l'assainissement ce qui fait tourner les pompes beaucoup trop souvent ; un passage caméra est prévu par l'entreprise GUINOT de Montchanin.
- Concernant l'état des chemins utilisés par la Sté GRT Gaz, le Maire tient à préciser que ceux-ci doivent être rendus en bon état et qu'un état final des lieux sera fait avec la Sté.
- Il conviendrait de réfléchir pour réaliser une souscription publique à la Fondation du Patrimoine.
- La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le mercredi 4 avril à 20H30 pour le vote du Budget Primitif.
- Deux radars pédagogiques ont été achetés et seront installés Rue de la Bretonnière ; à voir pour en racheter un pour la Grande Rue.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire déclare la séance levée à 22H40.

A CIEL, le 8 mars 2018,
le Maire,